

INSTITUTIONNEL

Délibération n°34 : INST – Modification des représentations au SIVOS de Binas, Autainville et Saint-Laurent-des-Bois(délibération n°2026-04-21) ;

VU le Code général des collectivités territoriales et notamment son article L.2121-21 ;

VU les statuts du SIVOS de Binas, Autainville et Saint-Laurent-des-Bois ;

VU la délibération du Conseil communautaire de la CCBVL n°2026-04-21 en date du 23 avril 2026.

CONSIDÉRANT l'interprétation des statuts du SIVOS de Binas, Autainville et Saint-Laurent-des-Bois en corrélation avec les dispositions du Code général des collectivités territoriales relatives au mécanisme de représentation-substitution des EPCI par rapport aux communes membres.

Il est proposé au Conseil communautaire :

ARTICLE 1 : DE MODIFIER la représentation de la CCBVL au sein du SIVOS de Binas, Autainville et Saint-Laurent-des-Bois comme suit :

Titulaires	Suppléants
Catherine BLOQUET-MASSIN (CCBVL)	Pascal HUGUET
Didier PIEDNOIR	Sandrine JAMMES
Frédéric SAVIGNARD	Blandine HARDILLER

ARTICLE 2 : D'AUTORISER le Président à signer tout document relatif à la présente délibération.